



A tous les habitants de Haute-Rivoire

JUIN 2015

INFORMATION MUNICIPALE - N° 22 / 2015

RAPPEL OUVERTURE MAIRIE AU PUBLIC

- Mardi et Jeudi de 9 H. à 12 H. et de 13 H.30 à 17 H.30
- Vendredi de 15 H. à 18 H.30
- 2 Samedis par mois de 9 H. à 12 H : 4 et 18 Juillet – 1^{er} et 29 Août – 5 et 19 Septembre – 3 et 17 Octobre – 7 et 21 Novembre – 5 et 19 Décembre. [Permanences du C.C.A.S sur RV ces samedis matins en contactant la mairie.](#)

Exceptionnellement la mairie sera fermée du **10 au 16 Août 2015**.

RAPPEL OUVERTURE AGENCE POSTALE COMMUNALE

- Mardi - Vendredi – Samedi de 9 H. à 11 H.30
- Mercredi de 13 H.30 à 16 H.
- Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

GARDERIE PERISCOLAIRE

Pour les familles qui désirent inscrire leurs enfants à la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2015/2016, il faudra penser à vous rendre en mairie avant la rentrée des classes (1^{er} septembre) où vous aurez une fiche d'inscription à remplir, il faudra également fournir une attestation de responsabilité civile pour chaque enfant ainsi qu'une copie du carnet de vaccination.

Rappel du fonctionnement de la garderie: elle est ouverte aux enfants des deux écoles de 7h30 à 9h tous les matins (mercredi inclus) et de 16h30 à 18h30 tous les soirs (sauf le mercredi)

Tarifs: **1,20 € pour les réguliers** et **1,40 € pour les occasionnels par demi-heure** (toute demi-heure entamée est due).



LOCATION MATERIEL COMMUNAL

Deux structures en toile de **6 x 5 m** ont été achetées par la commune et sont mis à disposition gratuitement aux associations de Haute-Rivoire pour leurs manifestations locales.

Pour les associations extérieures et pour les particuliers, la participation est fixée à **50 € la structure**.

Les dégâts sont à la charge de l'assureur de l'emprunteur.

Des moyens de sécurité et d'ancrage seront consignés à chaque prêt et un état des lieux départ et retour sera organisé sous la responsabilité d'un élu volontaire.

FLEURISSEMENT

La municipalité remercie tous les bénévoles et les enfants des Temps d'Activités Périscolaires qui ont participé au fleurissement de notre commune.

INFORMATION

Un problème technique nous empêche d'ouvrir la boîte mail de la Poste dont nous vous avons donné l'adresse.

Pour vos infos, questions ou toute autre demande : pbgerin@yahoo.fr

PANNEAUX DE SIGNALISATION MOBILES ET TEMPORAIRES

Nous mettons à la disposition des agriculteurs et des particuliers des panneaux de signalisation mobiles et temporaires pour tous travaux débordant sur la voie publique ou mettant en danger les automobilistes ou les piétons (travaux agricoles, déménagement, ravalement de façade etc....).et nous rappelons qu'un arrêté de voirie doit être déposé en mairie.

Ces panneaux doivent être demandés en mairie.



Je trie le verre, Je lutte contre le cancer !

Durant l'année 2014, c'est près de **1 250 Tonnes** de verre collectées et recyclées sur le territoire des Monts du Lyonnais. Un geste simple et utile : le verre est 100% recyclable et à l'infini !

Début de l'année 2015, le SIMOLY a signé une convention avec la Ligue contre le cancer afin d'apporter une aide financière, **une tonne collectée c'est 3 € reversés à la Ligue.**

Il s'agit d'encourager la collecte du verre, en valorisant le geste de tri, non seulement en faveur de l'environnement, mais aussi de la lutte contre le cancer. Cette contribution financière permettra le financement d'équipes de recherches, d'actions en faveur des malades et de leurs proches, ou de campagnes de prévention, d'information, et de promotion des dépistages.

Des conteneurs à verre sont disposés sur chaque commune pour vous permettre de participer pleinement à l'effort de tri.

Alors n'oubliez pas que chaque verre, flacon ou bocal en verre déposé dans les conteneurs verre du territoire des Monts du Lyonnais aidera à la recherche dans la lutte contre le cancer.

Je trie, j'agis contre le cancer !



SIMOLY
Monts du Lyonnais



QUELQUES CONSEILS DE LA GENDARMERIE PENDANT VOS VACANCES

- Informer vos voisins de votre absence
- Donner éventuellement une clé à un membre de votre famille, un ami ou un voisin afin qu'il anime la maison, qu'il vide la boîte aux lettres et qu'il soit en mesure de vous prévenir ou d'alerter la gendarmerie en cas de problème.
- Ne pas laisser de message évoquant votre absence sur le répondeur (faire même le transfert d'appel si c'est possible)
- Se méfier des personnes qui se présentent à votre domicile en usant d'une qualité de policier, de gendarme, de plombier ou d'agent EDF qui peut être fausse et demander systématiquement de voir la carte professionnelle et ne laisser entrer personne dans votre domicile sans avoir la preuve de sa réelle identité et du motif de sa visite.
- Ne pas laisser les valeurs, bijoux, cartes bancaires, chèques et clés de votre véhicule en évidence ou dans un endroit facile à trouver. Privilégier les lieux insolites auxquels les voleurs risquent de ne pas penser.
- Ne pas conserver de grosses sommes d'argent au domicile.
- Photographier le mobilier de valeur et les œuvres d'art, les faire expertiser. Les marquer avec des signes distinctifs (par exemple, pour un bureau ou une commode, mentionner votre nom avec un feutre indélébile sous les tiroirs). Conserver les factures. Ces opérations permettront, en cas de découverte de meubles suspects, de les identifier et vous les restituer.
- Ne jamais laisser les clés sur le démarreur, même si la voiture est dans le garage ou dans la cour.
- Ne jamais laisser le certificat d'immatriculation dans la voiture (elle peut être revendue très facilement ou circuler normalement) tant que le vol n'est pas déclaré.

De façon générale, il faut signaler à la gendarmerie (17) toute présence suspecte de personne ou de véhicule (marque, couleur, type, immatriculation) surtout si les individus que vous voyez vous sont inconnus.

BONNES VACANCES A TOUS

« La nature a salement besoin d'un coup de propre »



En 2015, agissons ensemble pour que la nature reprenne ses droits !

Pour la **18^{ème} année**, l'opération "Nettoyons la Nature" **première mobilisation européenne de protection de l'environnement**, organisée par les centres E.Leclerc va rassembler des bénévoles qui vont s'engager pour quelques heures ou quelques jours à collecter les déchets de leurs forêts, quartier, plage, berges...

En 2014, ils étaient **526 740 bénévoles** à enfiler leurs gants et à récolter **975 tonnes de déchets** à travers toute la France.

L'opération Nettoyons la nature a été créée en 1997. Elle consiste à proposer, chaque année, à des volontaires de tous âges d'agir concrètement en faveur de l'environnement, en nettoyant des sites urbains ou naturels souillés par des déchets résultant des activités et des comportements humains irresponsables.

Suite à notre appel dans l'info municipale de Mars, un groupe de volontaires a travaillé pour mettre en place une opération de nettoyage de notre village.

Ce sera d'abord les enfants des écoles qui feront une action le **Vendredi 25 Septembre de 15 H. à 16 H.30.**

Ensuite, nous vous donnons rendez-vous **Samedi 26 Septembre à 8 H.30 sur la Place du Foirail** où nous distribuerons des kits de nettoyages pour aller ensuite sur plusieurs sites de notre village.

Nous terminerons cette matinée par un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Pour une bonne organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous faire connaître en mairie avant le **30 Juillet**, si vous désirez participer à cet évènement.

DEGATS SUITE A L'ORAGE

La nuit du **7 au 8 Juin 2015** d'importantes précipitations se sont abattues sur notre commune et ont occasionné de nombreux dégâts.

Le Dimanche matin, plusieurs personnes se sont manifestées pour signaler des problèmes sur des chemins et aussi à l'intérieur des bâtiments.

Tout d'abord il faut souligner que ces demandes étaient justifiées et qu'un constat rapide s'imposait afin de prendre le plus rapidement possible des dispositions.

Ensuite, le Lundi matin les employés communaux sont intervenus pour nettoyer et dégager les différents chemins impraticables où de la terre s'était accumulée, ils ont débouché des grilles et des caniveaux, ils ont aussi réparé l'enrobé au carrefour de la route de Meys et de la route de Virigneux. Qu'ils en soient remerciés.

Ce nouvel incident vers la place du Cinéma est dû cette fois au fait que trop d'eaux pluviales arrivent de la Résidence des Glaieuls. Nous avons mis en demeure l'OPAC de faire les travaux demandés (séparation des eaux usées et pluviales) avant le 1^{er} Septembre 2015.

Il faut souligner que globalement les efforts de la commune pour la gestion de l'eau (travail sur les réseaux, curage des fossés, bassins de rétention etc...) ont montré leur efficacité. Notamment le bassin des Prébendes est monté en charge et a ainsi régulé l'excès d'eau et a protégé le fossé et le lagunage en dessous.

Bien sûr, il y a encore du travail à faire pour enlever toutes les eaux parasites dans le réseau d'eaux usées qui n'est pas dimensionné pour recevoir des quantités d'eau de pluie importantes.

La commune engagera également des moyens pour améliorer quelques chemins où le ravinement est important.

L'impact des pratiques agricoles est aussi très visible sur les conséquences des fortes pluies. L'agrandissement des parcelles et les pratiques culturales peuvent avoir des effets très néfastes sur les chemins et habitations à proximité.

En conclusion, cet orage n'a pas eu de suites dramatiques sur notre commune grâce aux actions engagées ces dernières années.

Notre chapelle de Rampôt a encore été touchée, nous espérons que les réparations pourront se faire rapidement.

Rappelons malgré tout que la vigilance et les efforts de tous (municipalité, particuliers, agriculteurs) seront encore nécessaires pour que ces périodes de très fortes précipitations ne provoquent pas de dégâts trop importants sur notre commune.

VOGUE 2015

Elle aura lieu les **18 – 19 et 20 Juillet**. Durant ces trois jours, des bals gratuits seront organisés et vous pourrez aussi profiter des attractions et du feu d'artifice le Dimanche soir.

Les jeunes espèrent aussi vous retrouver nombreux au concours de pétanque le **Samedi à 14 H.**, aux jeux inter-villages le **Dimanche à 14 H.** ainsi qu'aux « couennes » le **Lundi à partir de 19 H.** avec son bal musette.

Selon la tradition, cette manifestation sera précédée de la semaine des brioches durant laquelle les conscrits vous les proposeront pour financer la vogue. Merci de leur réserver un bon accueil.

STATIONNEMENT PENDANT LA VOGUE : L'ancien terrain de foot à Rampôt sera nettoyé et mis à disposition des habitants du village à partir du **Lundi 13 Juillet au soir**. Pour votre sécurité et pour pouvoir circuler ne laissez pas vos véhicules dans le village. La place du Gousson et le parking de l'école ne seront pas disponibles.

Le Bourg sera interdit au Poids Lourds à partir du Jeudi 16 Juillet au soir et interdit à toute circulation les 3 soirées de la vogue.

CYCLO-CANTON 2015

Le service des sports de la communauté de communes a organisé le **Samedi 13 et le Dimanche 14 Juin** le cyclo canton, une randonnée à vélo de 80km (40km chaque jour) qui traverse sur les 2 jours toutes les communes de Chamousset en Lyonnais.

Peuvent participer les enfants scolarisés **du CE2 à la 6ième**.

Cette année **117 enfants** le Samedi et **76** le Dimanche ont participé à cette randonnée, parmi eux **21** le Samedi et **12** le Dimanche étaient des enfants de Haute-Rivoire.

Un grand bravo tout particulièrement à Tristan et Allan Gladieux, Louane et Lucile Reynard, Archibald Belotti-Cormorrand, Alexandre Ghilain, Maxence Girard, Enzo Cabanne et Maël Avenas qui ont réalisé les deux journées.

Bien sûr pour encadrer cette balade, les organisateurs font appel aux parents et c'est ainsi que Karine Thiollier, Nathalie Reynard, Catherine Bordet et Olivier Dussud ont roulé le Samedi aux côtés de nos petits Taravouériens et c'est Rudy Gladieux et Ludovic Cabanne qui ont pris le relais le lendemain.

Le Dimanche, le cyclo canton qui arrivait de Ste Foy l'Argentière a fait une pause à Haute Rivoire au clos des boules à côté du complexe sportif, et après s'être réhydratés les participants ont vite repris la route en direction de Saint Clément qui était l'étape finale. Malheureusement le mauvais temps a fait son apparition et c'est bien trempé que les enfants ont fini leur boucle
!!!!

Merci aux parents et aux bénévoles qui sont venus encourager les enfants et assurer la sécurité à différentes intersections de la commune pour que la caravane du cyclo canton puisse traverser Haute Rivoire sereinement.

Un grand bravo à tous ces cyclistes pour avoir représenté Haute Rivoire et à l'année prochaine!!!

TRAVAUX DU CIMETIERE

Les travaux de réfection du cimetière débuteront le **15 Juillet 2015** et se termineront aux alentours de la **Toussaint**. Ils consisteront dans un premier temps à la réfection du mur d'enceinte et ensuite toutes les allées seront entièrement refaites.

Il est indispensable de couper les deux grands arbres de l'entrée car ils sont malades et la prolifération des racines détériore le sol à l'intérieur du cimetière. Quatre arbres adultes seront replantés en amont du portail. Nous comprenons la nostalgie de certaines personnes par rapport à ces arbres mais il est impossible de les conserver.

Des travaux de captage des eaux seront réalisés de manière à éviter les inondations qui provoquaient des écoulements de boue à travers les sépultures.

Il est prévu la construction d'un jardin du souvenir.

Le parking sera aussi réaménagé.

COUT DE REALISATION DES TRAVAUX :

Terrassement – VRD – Espaces verts	97 555,50 € HT	SARL MANDAIRON David de Brussieu
Maçonnerie	83 840,80 € HT	EGB ROUBI de Civens
Équipement funéraire	6 439,87 € HT	MARBRERIE EMPREINTE ET MATIERES de Roche La Molière

Total des travaux : 187 836,17 € H.T Dont subventions : 68 700 €

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Elle sera fermée pour les vacances d'été **du 1^{er} au 15 Août 2015**.

LU DOTHEQUE DES MONTS DU LYONNAIS

La **ludothèque** est un équipement où se pratiquent le jeu libre, le **prêt** et des **animations ludiques**. Sa structuration autour des jeux et des jouets lui permet d'accueillir des **personnes de tout âge**.

Connaissez-vous **la ludothèque de Chazelles sur Lyon** ? Elle existe depuis 32 ans.

- Association loi 1901 depuis 2004 - Gérée uniquement par 16 bénévoles. - Activités : prêt et animation - Stock de **1 400 jeux ou jouets** -300 adhérents (familles ou structures) - Adhésion de 11,00 euros par an par famille ou par structure, location de jeux de 1 euro pour 3 semaines, les grands jeux 6 euros pour maxi 8 jours.

Des **points relais** à Saint Martin en Haut et **Saint Laurent de Chamousset** pour :

- Proposer des prêts de jeux et jouets aux particuliers et aux collectivités (école, maison de retraite, centre de loisirs)
- Organiser régulièrement sur la communauté de communes des après-midi ou soirées Jeux.
- Participer aux manifestations des associations locales (fêtes d'été, fêtes d'école...)

Soyez curieux allez visiter le site <http://ludomontsdulyonnais.over-blog.com/>